



Brève de Stéphanie - 2026-01-28T15:50:05+0100

Soumis par stephanie.bena... le ven 30/01/2026 - 12:00

Texte

Rappel : les utilisateurs de trottinettes électriques doivent mettre pied à terre sur les principaux axes piétons du centre-ville. De la rue de la Loge à la place de l'Europe dans le quartier Antigone

Associer un article

Circulation limitée des trottinettes électriques dans le centre-ville de Montpellier

Thématique(s)

Transports - Mobilités

Lieu(x)

Montpellier

Date publication

ven 30/01/2026 - 12:00

Source URL: <https://encommun.montpellier.fr/node/6299>